

# DISCOURS – INAUGURATION AIRE DE COMPOSTAGE

22 avril 2017

Mesdames et Messieurs,  
Chers concitoyens

C'est avec grand plaisir que j'inaugure aujourd'hui, à vos côtés, l'aire de compostage collectif de la commune de Galargues.

En effet, je suis particulièrement satisfait qu'un tel projet ait pu voir le jour dans notre commune pour mettre en action le programme du Pays de Lunel dans les domaines de la collecte et du traitement des déchets.

Depuis une dizaine d'années, des sites de compostage collectif voient le jour partout en France. Installés dans des résidences ou sur le domaine public, ils permettent aux habitants ne disposant pas de jardin individuel de composter leurs déchets, et sept sites ont été installés sur le domaine public depuis 2014 dans le Pays de Lunel. Le site de Galargues est donc le huitième et s'inscrit pleinement dans cette démarche.

C'est inéluctable, nous devons agir en faveur de la protection de l'environnement en nous mobilisant au quotidien. Parce que le meilleur déchet c'est aussi celui que l'on ne produit pas et que l'on ne collecte pas.

Vous le savez, l'enlèvement, le transport, le traitement et l'élimination des déchets, de nos déchets, poseront des problèmes de plus en plus compliqués à résoudre si leur quantité reste au niveau atteint aujourd'hui.

Le Grenelle de l'Environnement, adopté en 2009, a positionné la réduction des volumes de déchets comme l'une de ses priorités. En effet, la production d'ordures ménagères des Français a doublé en 40 ans.

C'est une œuvre de longue haleine qui est entreprise et qui nécessite aujourd'hui un petit effort journalier mais qui deviendra demain un geste simple, je dirai presque mécanique et automatique.

Le principe de fonctionnement est simple : chaque foyer amène ses déchets de cuisine grâce au bio seau fourni gratuitement et les dépose dans le bac de remplissage. Il les recouvre ensuite de la matière sèche mise à sa disposition. Les agents municipaux vérifient régulièrement le fonctionnement du site et mélangent les apports. Une fois le processus fini, tous les participants pourront profiter du compost ainsi produit.

Pour information, en 2016, chaque habitant du Pays de Lunel a produit 259 kilos d'ordures ménagères (bac gris). Les déchets compostables, facilement valorisables, en représentent 30 % ! Donc avec un composteur vous réduirez ainsi de près de 30% la part des déchets produits par votre foyer, et sortirez votre bac gris moins fréquemment.

Il est aussi particulièrement important de sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage, car cela permet de mieux mobiliser les adultes, leurs parents.

En ce qui concerne spécifiquement les déchets du secteur de la restauration, il faut savoir qu'ils représentent un million de tonnes par an en France, ce qui est énorme ! En effet, une étude a montré qu'une école de 12 classes disposant d'une cantine génère environ 150 kg de déchets alimentaires par jour, soit 5,4 tonnes sur une année scolaire... vous comprendrez donc que l'implantation de ce site à proximité de notre cantine n'est pas le fruit du hasard.

Et si je ne m'abuse, le personnel, enthousiasmé par cette nouvelle démarche, s'est déjà empressé, dès hier, d'y déposer avec les enfants les premiers déchets.

Comme vous le voyez, les élus de la commune, que je remercie ici de leur investissement à cet égard, tout comme le personnel communal, sont actifs pour réussir dans une démarche éco citoyenne et pérenniser les bons résultats fruits de vos efforts et de votre participation, illustrés par votre présence ce matin.

Je vous invite désormais à vous rapprocher de nos « maître-composteur », pour découvrir le secret de la réduction des déchets à la source.

Mais avant, je voudrais particulièrement remercier Corinne POUZENC, responsable des déchets et Magali MISCORIA, chargée du programme de prévention des déchets à la CCPL, mais également Laurie SIMAO maître-composteur car elle employée dans cette fonction à la CCPL, mais elle est aussi native et habitante de la commune. C'est donc une inauguration qui représente, certes un peu plus de stress pour elle aujourd'hui car elle joue à domicile, mais j'en suis certain, que ce soit pour elle comme pour nous, un sentiment plus puissant encore de fierté.

Enfin, avant de terminer ces quelques propos, je forme le vœu que d'autres projets, dans le même esprit, puisse se développer sur notre territoire. Et en ces jours de vœux électoraux, la bonne recette à donner pour suivre cette démarche éco responsable pourrait être : de la volonté politique, de la formation et surtout de la motivation !

Je vous remercie et je vous invite à partager un moment avec nous autour d'un verre.

**Denis DEVRIENDT**  
*Maire de GALARGUES*